

Une vision pour un site exceptionnel

La vision qui guide le projet d'aménagement doit être construite à partir des besoins et des désirs de tous les utilisateurs du site.

Pour les utilisateurs des OI, par exemple, il s'agit de trouver des terrains pour de nouvelles implantations, de préserver un cadre de travail agréable, d'offrir des espaces et des bâtiments représentatifs, de mettre en place les équipements nécessaires.

Pour les habitants de l'agglomération ou des quartiers proches, il s'agit de préserver un patrimoine naturel et bâti de grande valeur, de le rendre accessible par un réseau de parcs et promenades et des équipements culturels ou de loisirs, d'en améliorer la desserte par les transports collectifs.

Pour les milieux économiques, il s'agit de mettre en valeur le rôle moteur des organisations internationales pour l'économie genevoise, de pérenniser leur présence à Genève, de renforcer la réputation de Genève comme «plus petite des grandes villes».

UNE VISION POUR L'AVENIR

TROIS SCENARIOS

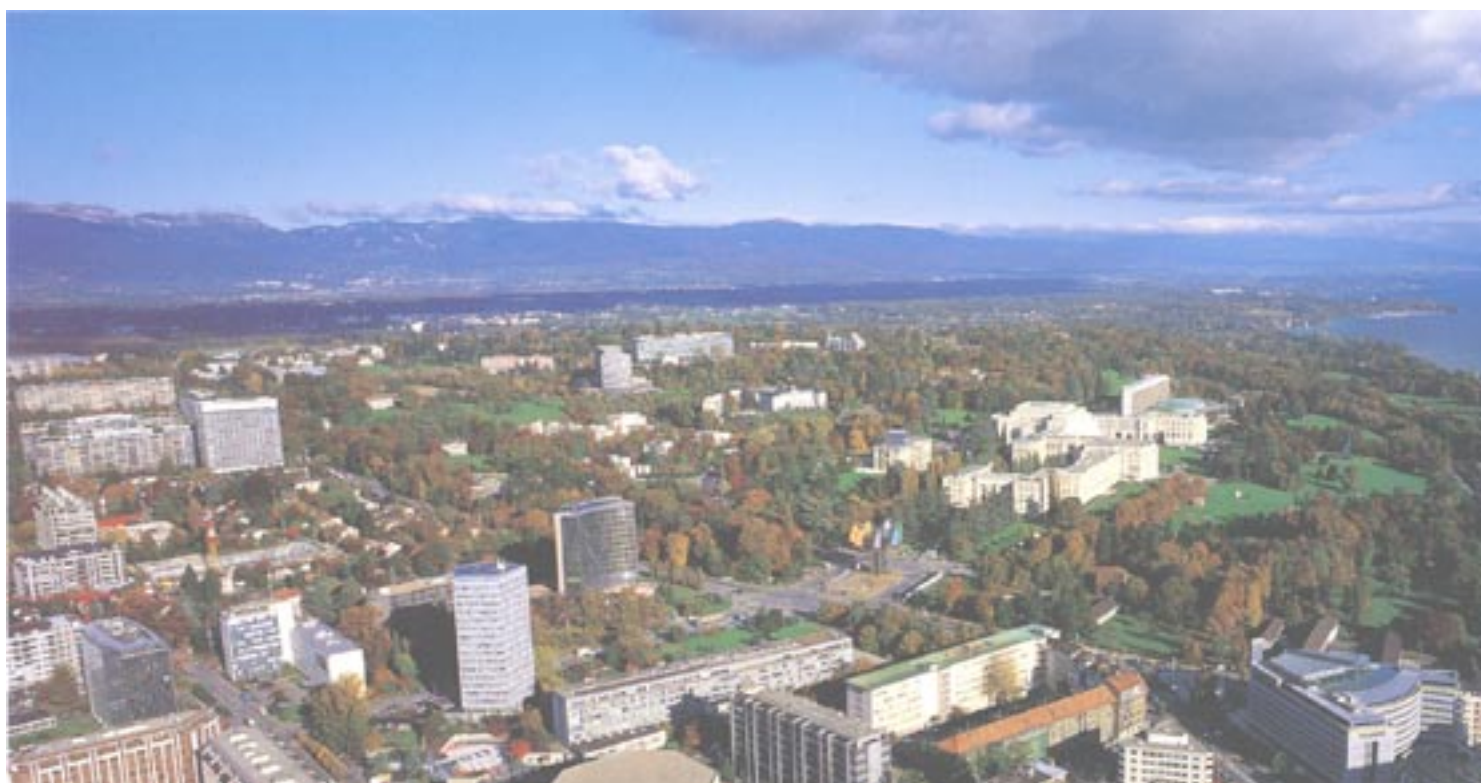
La définition d'une vision commune est un préalable nécessaire à l'élaboration d'un concept spatial, puis d'un plan directeur. Elle implique une connaissance du site et de ses enjeux partagée par tous les acteurs concernés et une mise en évidence des attentes et des souhaits de chaque partie.

Pour contribuer à mettre en place cette vision, trois scénarios ont été proposés comme support à la discussion dans le cadre des séminaires avec le groupe de consultation qui ont accompagné la démarche d'étude: maille urbaine, parc, jardins...

Les trois scénarios, volontairement caricaturaux, illustrent chacun une vision différente pour l'avenir du site, en mettant en scène diverses réponses possibles en termes d'aménagement du territoire.

Chaque scénario représente une stratégie de développement particulière, qui s'appuie sur des éléments ou des tendances qui existent déjà dans le site. Des relevés (cf. croquis ci-après) mettent en évidence les composantes actuelles qui seraient susceptibles de conduire à des transformations du site.

Un quatrième scénario, celui du laisser-faire, aurait pu être imaginé. Il constitue certainement la pire hypothèse, avec un développement au coup par coup, au gré des opportunités et au risque très certain d'une banalisation irrémédiable.





La "maille urbaine" existante

Sont relevés les routes et les chemins qui forment une « maille viaire », dessinant des « quartiers »; les espaces verts qui pourraient constituer un réseau de type urbain; les bâtiments publics à vocation locale (de quartier), à l'échelle de la ville et de la région.



Le scénario MAILLE URBAINE

Dans le scénario MAILLE URBAINE, il s'agit d'organiser de façon cohérente et consciente un processus déjà amorcé aux franges du site, où l'on assiste à une extension de fait de la « maille urbaine » au-delà de la limite de la route de Ferney.

A long terme, il consiste à faire du site central des organisations internationales un morceau de la ville, à intégrer le site à la ville.

Les composantes d'un scénario MAILLE URBAINE sont la mise en place d'une trame structurale de voies de communication, la définition de lots constructibles et d'un réseau d'espaces verts et ouverts.

Dans ce scénario qui favorise la mixité, les bâtiments des organisations internationales deviennent des éléments de la ville parmi d'autres.

Le scénario MAILLE URBAINE est le scénario de la complexité.

Il s'agit de fixer le cadre et les conditions d'un processus qui se déroulera sur un temps relativement long, pour gérer les conflits potentiels et les aléas de la conjoncture, afin d'éviter une urbanisation au coup par coup et véritablement créer un morceau de ville digne de ce nom.



Le scénario PARC

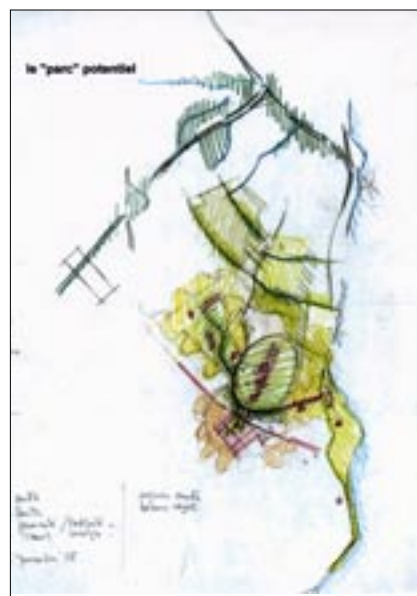
S'appuyant sur des qualités paysagères exceptionnelles et les entités vertes déjà existantes, ce scénario considère le site comme un vaste parc, dans lequel les «grands bateaux» des bâtiments des OI trouvent place. Il reproduit, à une échelle démultipliée, l'image des parcs des grands domaines qui ont façonné ce territoire.

Le scénario PARC confère au site des organisations internationales une forte identité d'ensemble, liée au lieu et distincte du reste de la ville.

La mise en place d'un scénario PARC implique des limites bien définies, des «entrées». Il suppose des règles précises d'implantation, d'arborisation, de traitement des espaces ouverts. L'accent est mis sur la continuité spatiale et sur l'absence de trafic de transit.

Le scénario PARC est le scénario de l'unité.

Il impose que l'on possède d'emblée la vision finale du résultat à atteindre.



Le «parc» potentiel

On retrouve certains éléments du relevé précédent, mais interprétés selon une perspective différente.

Sont mis en évidence les grands espaces ouverts «verts» de tous types (Jardin botanique, campagne de Tournay, parcs du BIT et de l'ONU, etc.), ainsi que les grands objets représentatifs.





Les «jardins» existants

Le relevé répertorie tous les espaces ouverts accessibles ou susceptibles de le devenir.

Ce sont aussi bien des espaces verts que minéraux, de toute nature (équipements sportifs, grands et petits parcs, esplanades, places...), auxquels sont rattachés des édifices avec des fonctions spécifiques.

Le scénario JARDINS

Contrairement au scénario PARC qui considère le site comme un grand ensemble homogène, le scénario JARDINS s'appuie sur une interprétation du site comme un ensemble composé de parties distinctes, de jardins. Les sièges des organisations, les grands domaines, les parcs, les ensembles ruraux, etc... sont autant de jardins.

A l'image de la diversité des tâches des organisations internationales et de la multiplicité de lieux particuliers, ce scénario considère le site comme une collection, une mosaïque dont l'ensemble vaut plus que l'addition de chacune des parties: $1+1=3$.

Dans le scénario JARDINS, il s'agit d'une part de travailler sur la qualité et l'identité de chaque lieu, d'autre part de relier toutes les parties entre elles, par une mise en réseau.

Le scénario JARDINS est le scénario de la synergie.

Il implique un menu d'actions pour articuler et faire fructifier les sites.



Lors du séminaire de concertation du 23 février 2001, les discussions se sont engagées sur les scénarios proposés, chacun des trois ateliers les envisageant sous un angle particulier:

- Synergies entre les organisations internationales et la Cité
- Pratiques et identités du quartier
- Mobilité et déplacements

En fin de compte, les constats et les attentes se sont largement retrouvés d'un atelier à l'autre.

Constats

On constate un déficit d'identité du site.

Celui-ci connaît des définitions géographiques très différentes selon l'usager, employé des OI ou habitant de la Ville, du Grand-Saconnex ou de Pregny-Chambésy. Le site ne possède pas de lieu central fort, il est fragmenté, cloisonné. Il est également trop spécialisé, «ce n'est pas un quartier».

Les pratiques sont cloisonnées.

Pour les employés des OI, c'est exclusivement un lieu de travail. Pour les habitants alentour, le site s'apparente à un «camp retranché» où travaillent des gens qui habitent et consomment ailleurs. Le visiteur-touriste ne connaît que quelques lieux particulièrement représentatifs. On souligne également un manque de communication entre les OI et la Cité.

Les besoins des OI sont difficiles à cerner.

Le développement des OI dépend largement de facteurs externes, non prévisibles et non maîtrisables. A Genève, on ne peut agir que sur les conditions-cadres de l'accueil.

Les nuisances du trafic liées au site sont importantes.

Les lignes de transports collectifs vers et depuis le centre sont performantes, mais peu utilisées. Les employés des OI disposant d'une place de parc sur leur lieu de travail et d'une bonne accessibilité routière et autoroutière, la voiture reste très attractive. De plus, leur lieu d'habitation est souvent éloigné et mal desservi par les transports collectifs.

Le patrimoine présent sur le site n'est pas assez mis en valeur.

Ceci est dû entre autres à des problèmes de cloisonnement et d'accessibilité de certains lieux, mais aussi à un manque d'information. Cette remarque concerne tant le patrimoine bâti que le patrimoine naturel (flore, faune) et paysager.

Attentes

Un lieu praticable en tant que quartier

On souhaite que la place des Nations devienne véritablement un lieu central représentatif. Sur le reste du site, il faut développer la présence de commerces, d'équipements et d'activités de loisirs.

Ouverture, intégration

Le rapprochement entre habitants et internationaux ne peut être «volontariste», mais doit être favorisé par des lieux partagés. Il faut d'une part mieux utiliser les lieux déjà partagés (plage des Nations, restaurants des OI, équipements sportifs, expositions...) et d'autre part en développer

de nouveaux. Il serait souhaitable d'ouvrir plus largement au public les espaces extérieurs des OI, mais les contraintes de sécurité constituent un obstacle.

Améliorer les conditions-cadres pour l'accueil des OI

Il est nécessaire de maintenir l'attractivité de Genève et préserver la qualité du cadre de vie. Le site central et sa proximité immédiate sont recherchés pour de nouvelles implantations d'OI et d'ONG. Il existe aussi des besoins en logement pour les internationaux à satisfaire, ainsi que des besoins en logement pour des séjours courts ou moyens (hôtels, appart'hôtels). Il faut améliorer les systèmes de déplacement, entre autres l'accessibilité au rail et à l'aéroport.

Maîtriser les nuisances du trafic et développer les transports collectifs

Les attentes à cet égard sont parfois contradictoires: fluidifier le trafic et favoriser à terme l'usage des transports collectifs. Pour réduire les déplacements en transports individuels, il faut sensibiliser les internationaux et construire des P+R bien situés et bien desservis par des transports en commun attractifs pour les résidents vaudois et gessiens. Les problèmes liés à la mobilité sont divers et conflictuels. Ils doivent être gérés, mais dépendent évidemment fortement de la vision et du concept choisis.

Valoriser le patrimoine paysager, bâti et naturel

Il est nécessaire de préserver la beauté du site et de ses espaces verts. Pour faire connaître ce patrimoine, il faut envisager une mise en réseau des composantes du site. Il est également nécessaire de prendre en compte la dimension «nature» importante de ce territoire, de protéger et désenclaver les milieux naturels.

Scénarios

Le scénario MAILLE URBAINE favorise l'urbanité et la mixité, soit les relations entre les OI et la Cité, mais de nombreux participants le ressentent comme un «bétonnage» indésirable du site. A contrario, le scénario PARC permet de préserver les espaces ouverts, mais au risque de créer un «ghetto» des organisations internationales.

Le projet à développer s'oriente donc vers une combinaison des scénarios PARC et JARDINS.

Vision

Les participants au séminaire sont unanimes sur le fait qu'il faut éviter la banalisation du site et considèrent qu'il faut trouver des possibilités d'extension sans détruire les qualités présentes. La priorité doit être donnée à la préservation et au renforcement des espaces ouverts et tout particulièrement de la très riche végétation. Il faut y introduire de nouvelles fonctions pour favoriser les synergies avec la Cité, une polyvalence des usages et un partage de l'espace.

La vision pour le futur du site est celle d'un lieu **exceptionnel, vert et partagé**

